



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/58/28
4 juin 2009

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Cinquante-huitième réunion
Montréal, 6 - 10 juillet 2009

PROPOSITION DE PROJET : CAMEROUN

Le présent document comporte les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Élimination

- Plan de gestion de l'élimination finale des CFC et du TCA (troisième tranche)

ONUDI

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

FICHE D'EVALUATION DE PROJET – PROJETS PLURIANNUELS
Cameroun

(I) TITRE DU PROJET	ORGANISME:
Plan d'élimination des SAO	ONU/IDI

(II) DERNIERES DONNEES DE L'ARTICLE 7 (Tonnes PAO)				ANNEE: 2008	
CFC: 17	CTC: 0	Halons: 1	MB: 3.3	TCA: 0	

(III) DERNIERES DONNEES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (Tonnes PAO)										ANNEE: 2008			
Substances	Aérosols	Mousses	Halons	Refrigeration		Solvants	Agents de transformation	Inhalateurs a doseur	Utilisation de laboratoire	Bromure de méthyle		Gonflage de tabac	Total Sector Consumption
				Fabrication	Services d'entretien					QPS	Non QPS		
CFC					17.								17
CTC													0
Halons			1.										1
Methyl Bromide										12.6	3.		15.6
Others													0
TCA													0

(IV) DONNEES DU PROJET			2006	2007	2008	2009	2010	Total
Limites de la consommation du Protocole de Montréal		CFC	128.5	38.5	38.5	38.5	0.	
		TCA	5.7	5.7	5.7	5.7	2.5	
Consommation maximale permise (Tonnes PAO)		CFC	120.	38.	20.	10.	0.	
		TCA	5.7	5.	3.	3.	0.	
Coûts de projet (\$US)	ONU/IDI	Coûts de projet	600,000.		105,000.	95,000.		800,000.
		Coûts de soutien	45,000.		7,875.	7,125.		60,000.
Total des fonds approuvés en principe (\$US)		Coûts de projet	600,000.		105,000.	95,000.		800,000.
		Coûts de soutien	45,000.		7,875.	7,125.		60,000.
Total des fonds débloqués par le Comité exécutif (\$US)		Coûts de projet	600,000.		105,000.	0.		705,000.
		Coûts de soutien	45,000.		7,875.	0.		52,875.
Total des fonds demandés pour l'année en cours (\$US)		Coûts de projet				95,000.		95,000.
		Coûts de soutien				7,125.		7,125.

(V) RECOMMANDATION DU SECRETARIAT:	Approbation générale
---	----------------------

QPS: Applications sanitaires préalables à l'expédition

Non-QPS: Applications autres que sanitaires et préalables à l'expédition

DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du gouvernement de la République du Cameroun (le « Cameroun »), l'ONUDI, à titre d'agence d'exécution principale, a présenté pour examen par le Comité exécutif à sa 58^e réunion, une demande de financement de la troisième tranche (2009) du plan de gestion de l'élimination finale (PGEF) des CFC et du tétrachlorure de carbone (TCA), à un coût total de 95 000 \$ US plus des coûts d'appui d'agence de 7 125 \$ US pour l'ONUDI. La proposition comporte aussi un rapport périodique sur la mise en oeuvre du PGEF en 2008 et la mise en oeuvre du programme de travail pour 2009.

Données générales

2. Le PGEF du Cameroun a été approuvé en principe par le Comité exécutif à sa 50^e réunion, pour un montant total de 800 000 \$ US plus des coûts d'appui d'agence de 60 000 \$ US pour l'ONUDI, afin d'éliminer complètement la consommation de CFC au pays d'ici 2009. À cette même réunion, le Comité exécutif a approuvé un montant de 600 000 \$ US plus des coûts d'appui d'agence de 45 000 \$ US pour l'ONUDI, pour la mise en oeuvre de la première tranche du PGEF. Un montant supplémentaire de 105 000 \$ US plus des coûts d'appui d'agence de 7 875 \$ US a été approuvé à la 54^e réunion pour la mise en oeuvre de la deuxième tranche du PGEF.

Rapport périodique sur la mise en oeuvre de la deuxième tranche du PGEF

3. Depuis l'approbation de la deuxième tranche du PGEF par le Comité exécutif, 200 techniciens en entretien d'équipements de réfrigération ont été formés en bonnes pratiques d'entretien, et les compétences de 100 techniciens accrédités ont été perfectionnées; 200 agents de douane ont été formés; 15 machines de récupération et de recyclage ont été livrées; de l'assistance technique pour la reconversion de systèmes de réfrigération avec hydrocarbures a été fournie à 110 utilisateurs finals; 19 petites entreprises employant des formulations avec TCA ont été reconverties à des produits chimiques sans SAO; un projet de stratégie pour les inhalateurs à doseur a été élaboré et les importations d'inhalateurs à doseur avec CFC ont été réduites; et l'unité de surveillance du projet a poursuivi ses activités.

4. En date de mars 2009, des 705 000 \$ US approuvés pour les deux premières tranches, 675 000 \$ US avaient été décaissés. Le solde de 30 000 \$ US sera décaissé en 2009.

Plan d'action de la troisième tranche du PGEF

5. Le gouvernement du Cameroun s'engage à mettre en oeuvre les activités suivantes du troisième programme de travail du PGEF : formation supplémentaire d'agents de douane afin de pouvoir contrôler les importations de SAO, et formation de techniciens en entretien d'équipements de réfrigération qui n'ont pas encore reçu de formation; poursuite de la mise en oeuvre du programme incitatif pour la reconversion des équipements avec CFC; assistance technique pour l'élimination du TCA utilisé par six entreprises restantes; finalisation et mise en oeuvre d'une stratégie pour les inhalateurs à doseur; et activités de surveillance et de présentation de rapports.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

6. La consommation de 17,0 tonnes PAO de CFC déclarée par le gouvernement du Cameroun dans le cadre de l'Article 7 du Protocole de Montréal était déjà de 21,5 tonnes PAO inférieure à la quantité de 38,5 tonnes PAO admissibles pour cette année. Cette consommation était aussi de 3,0 tonnes PAO inférieure à la consommation admissible de 20,0 tonnes PAO dans le cadre de l'accord entre le

gouvernement du Cameroun et le Comité exécutif. En 2008, le gouvernement a déclaré une consommation nulle de TCA dans le cadre de l'Article 7 du Protocole, et ainsi réalisé l'élimination totale plusieurs mois avant la date limite de ses engagements envers le Protocole et le Comité exécutif.

7. Pendant la mise en oeuvre du PGEF, l'Unité de l'ozone a participé au processus de ratification des Amendements de Montréal et de Beijing au Protocole de Montréal. En réponse à cette question, l'ONUDI a présenté une copie d'une loi datée du 11 avril 2009 autorisant le président de la République du Cameroun à ratifier les Amendements de Montréal et de Beijing au Protocole.

8. Des discussions avec l'ONUDI ont porté sur des questions techniques ainsi sur le coût des frigorigènes de remplacement actuellement disponibles au pays; sur les modalités de paiement présentées pour la mise en oeuvre du programme incitatif pour les utilisateurs finals; et sur les résultats réalisés jusqu'à maintenant grâce au programme de récupération et de recyclage mis en place. En ce qui a trait au programme incitatif, l'ONUDI a indiqué que, dans les limites des fonds disponibles, le programme vise à soutenir la reconversion de 2 à 5 systèmes représentatifs de climatisation et de réfrigération à l'aide de l'assistance technique pour l'évaluation et de la sélection de la technologie appropriée ainsi que de la formation sur place pour les techniciens des entreprises hôtes. Le programme comprendrait aussi la promotion de solutions de remplacement sans HCFC ni HFC. Les systèmes de réfrigération seront surveillés par les techniciens durant au moins trois mois suivant leur reconversion, afin de s'assurer de leur efficacité. En outre, le programme produira et disséminera des études de cas et des renseignements sur les projets pilotes, ainsi que les coordonnées des organismes hôtes.

9. Le Secrétariat a aussi demandé à l'agence d'exécution si le gouvernement du Cameroun sera en mesure de réaliser l'élimination totale des CFC d'ici à fin de 2009 et de soutenir le niveau de consommation durant les activités proposées dans la tranche finale du PGEF. L'ONUDI a répondu dans l'affirmative et fait savoir que les activités planifiées en 2009-2010 seront la continuation de celles qui ont été établies dans le PGEF. Le principal défi sera de démontrer la faisabilité technique et la viabilité économique de la reconversion d'une série de systèmes avec SAO à des systèmes de remplacement sans CFC ni HCFC.

10. Prenant note que le financement pour la préparation du PGEH avait été approuvé par le Comité exécutif à sa 55^e réunion, le Secrétariat a aussi suggéré que, pendant la mise en oeuvre de la tranche finale du PGEF, l'ONUDI envisage de conseiller le gouvernement quant à certaines mesures préliminaires à prendre pour faciliter l'élimination des HCFC dans les délais prévus. L'ONUDI s'est dite entièrement d'accord avec cette suggestion.

RECOMMANDATION

11. Le Secrétariat du Fonds recommande au Comité exécutif :

- a) De prendre note avec satisfaction des mesures prises par le gouvernement du Cameroun pour la ratification des Amendements de Montréal et de Beijing au Protocole de Montréal;
- b) De prendre note du rapport périodique sur la mise en oeuvre de la deuxième tranche du plan de gestion de l'élimination finale (PGEF) au Cameroun; et
- c) D'approuver le programme annuel de mise en oeuvre 2009-2010.

12. Le Secrétariat recommande aussi l'approbation globale de la troisième tranche (2009-2010) du PGEF du Cameroun, avec des coûts d'appui associés, au niveau de financement indiqué au tableau suivant :

	Titre du projet	Financement du projet (US\$)	Coûts d'appui (US\$)	Agence d'exécution
a)	Plan de gestion de l'élimination finale des CFC et du TCA (troisième)	95 000	7 125	ONUDI
